

VOUS EMPLOYEZ UN ASSISTANT MATERNEL ?

PARTICULIERS
EMPLOYEURS

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE CONTRE LA COVID-19



Avant l'accueil de votre enfant chez l'assistant maternel ou dans une MAM

1. Prendre contact avec l'assistant maternel en vue :

✓ d'organiser l'accueil de votre enfant et échelonner dans la mesure du possible les arrivées et départs des enfants accueillis afin d'éviter que les parents ne se croisent.

✓ d'échanger sur les mesures qu'il doit mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil de votre enfant à son domicile ou au sein de la MAM.

2. Transmettre la fiche métier assistant maternel détaillant toutes les précautions qu'il doit prendre.

➔ www.iperia.eu/outils-et-services

3. Prendre la température de votre enfant chaque jour le matin avant de se rendre chez l'assistant maternel.

Lors de l'accueil de votre enfant chez l'assistant maternel ou dans une MAM



1. Il est vivement recommandé de **rester à l'extérieur du domicile de l'assistant maternel ou de la MAM pour déposer ou venir rechercher votre enfant.**

2. **Un seul des deux parents doit déposer et venir rechercher l'enfant** chez l'assistant maternel ou à la MAM. Vous devez également éviter, dans la mesure du possible, d'être accompagné de vos enfants qui ne sont pas gardés par l'assistant maternel.

3. Respecter les gestes barrières et notamment la distanciation physique

d'au moins un mètre entre deux personnes lors de l'accueil et du départ de votre enfant.

5. Se laver les mains avec du gel hydroalcoolique à l'arrivée chez l'assistant maternel ou à la MAM.

6. Laisser les poussettes et cosys à l'extérieur du domicile.

7. Les temps de transmission orale doivent être courts : les échanges par téléphone ou par écrit (mail ou sms) sont à privilégier.

8. Il est préconisé pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire que **les repas de tous les enfants soient préparés par l'assistant maternel** pour éviter l'introduction d'objets extérieurs. Si ce n'est possible, les contenants apportés, étiquetés au nom de l'enfant, devront être nettoyés par les parents avant qu'ils ne soient placés dans un sac isotherme. L'assistant maternel se chargera de les nettoyer avant de les placer au réfrigérateur.

4. Porter un masque

notamment si les règles de distanciation physique ne peuvent être respectées.



9. Prévoir dans la mesure du possible un doudou et une tétine par enfant (différents de ceux de la maison).

10. Prévoir plusieurs tenues de rechange pour votre enfant afin que l'assistant maternel puisse le changer.

Consignes à respecter en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19

Chez l'enfant

✓ **Ne pas confier votre enfant s'il présente des symptômes évoquant la Covid-19** notamment de la fièvre (température supérieure à 38 degrés).

✓ **En cas d'appel de l'assistant maternel signalant l'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 pendant le temps d'accueil**, vous devez récupérer votre enfant sans délais et contacter votre médecin traitant ou appeler le 15 en cas de difficultés respiratoires.

Chez l'assistant maternel

Si l'assistant maternel ou un membre de sa famille présente des symptômes évoquant la Covid-19, vous devez aller rechercher votre enfant sans délai.